

## LAÏCITÉ : PÉDAGOGIE ET PROJET DE SOCIÉTÉ

**Sidération, c'est bien le mot qui qualifie l'émotion que nous avons ressentie lorsqu'est tombée la nouvelle de l'assassinat sauvage d'un enseignant.**

Comment, chez nous, au XXI<sup>ème</sup> siècle, a-t-on pu en arriver là ?

Car il ne s'agit pas de l'acte isolé d'un déséquilibré qui pourrait être renvoyé au rang des faits divers, mais bien d'un acte de guerre délibéré contre nos valeurs et contre celles et ceux qui ont la lourde tâche de les transmettre.

Il y avait eu des précédents sanglants, mais il y a surtout eu la longue liste des abandons et des petites lâchetés quotidiennes, qui misent bout à bout, n'en finissent pas de dresser un paysage bien différent de nos images d'Epinal de la France Black, Blanc, Beur.

Des zones entières, abandonnées par la République, sont devenues de "non-droit", mais est-ce la faute de leurs habitant.e.s ?

Elles et ils en sont clairement les premières victimes, il faut le rappeler régulièrement.

Renforcer un arsenal juridique déjà bien fourni pour lutter contre les séparatismes ne peut pas être la solution, là où les services publics et privés ont abandonné le terrain au nom de la rentabilité pour les uns, de la peur et de l'épuisement pour les autres.

L'éducation, et pour ce qui nous concerne, l'éducation populaire, doit y prendre toute sa place, mais elle ne pourra pas rester le seul rempart contre ces formes de barbarie.

A cela s'ajoute la crise sanitaire dont les plus optimistes d'entre nous avaient imaginé que nous pourrions en sortir après ces quelques mois de confinement. Nous voyons qu'il n'en n'est rien.

Dans ce contexte, nous ne pouvons pas baisser les bras et la Fédération a mis en place des outils à la fois pour aider les associations du réseau à traverser au mieux cette période et pour mobiliser nos partenaires pour nous soutenir, que ce soient les collectivités locales ou des militants sensibles à nos valeurs.

Nous vous proposerons autour du 9 décembre, journée nationale de la laïcité et date anniversaire du vote de la loi de 1905, une série d'actions de communication et de formation pour renforcer notre positionnement d'acteurs dans la cité.

**Maurice Berthiau**  
Vice Président citoyenneté

**Florence Lacaze**  
Secrétaire Générale